



# Commission Locale des Usagers

Itinéraire Marne

Situation du Tunnel de Chalifert

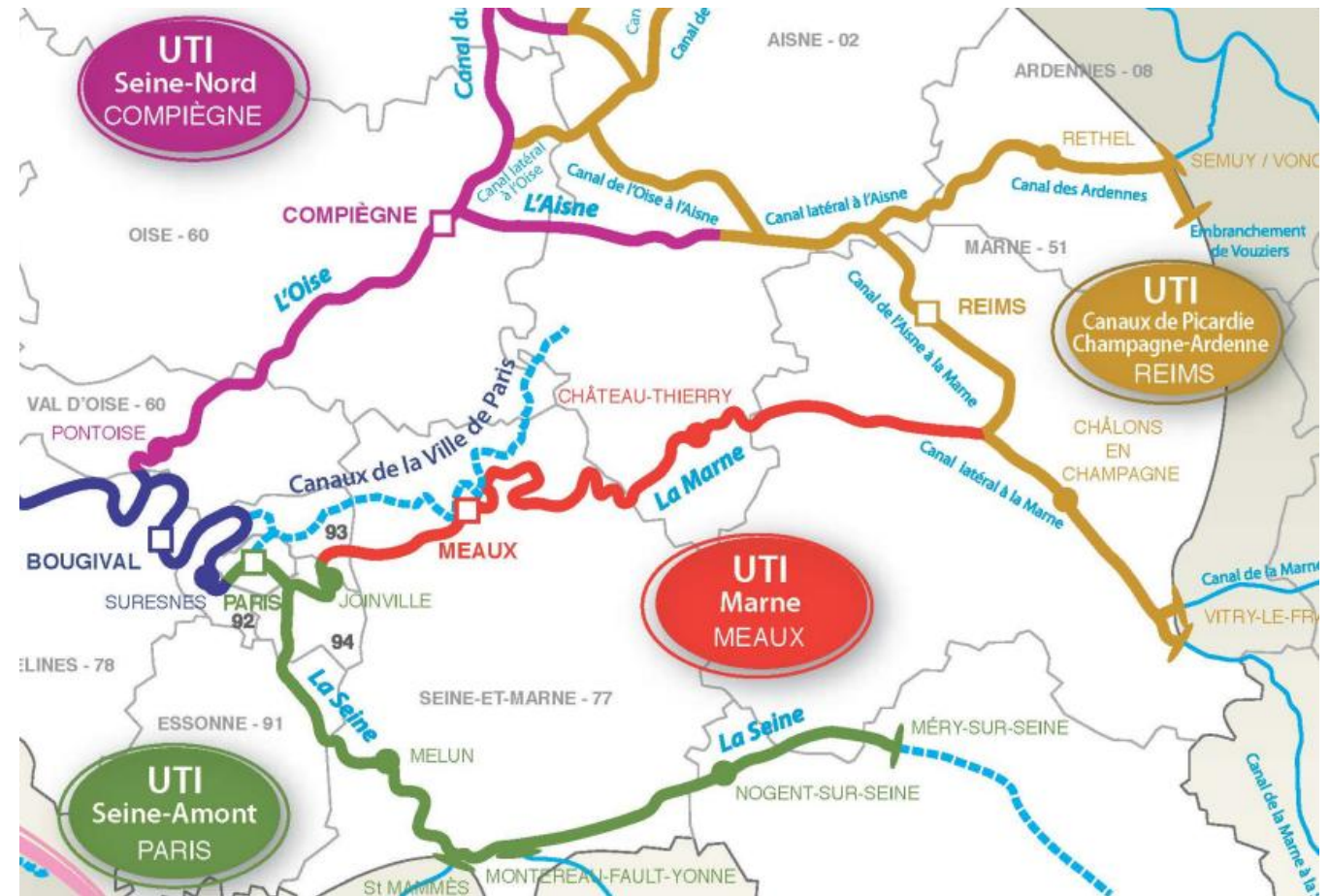
Meaux, le 13 février 2026



# Objectifs de cette CLU

1. Informer
  - Sur l'état du tunnel
  - Sur le déroulé des opérations
2. Accompagner au mieux
  - Permettre d'anticiper
  - Communiquer les difficultés
3. Points d'entrée
  - Localement: ST Marne
    - Ex.: bateaux logements
  - CLU
    - Enjeux usagers
    - Représentants des usagers
  - Comité Chalifert
    - Enjeux régionaux, économiques, touristiques
    - Pilotage par préfectures de régions (IDF, Grand Est)

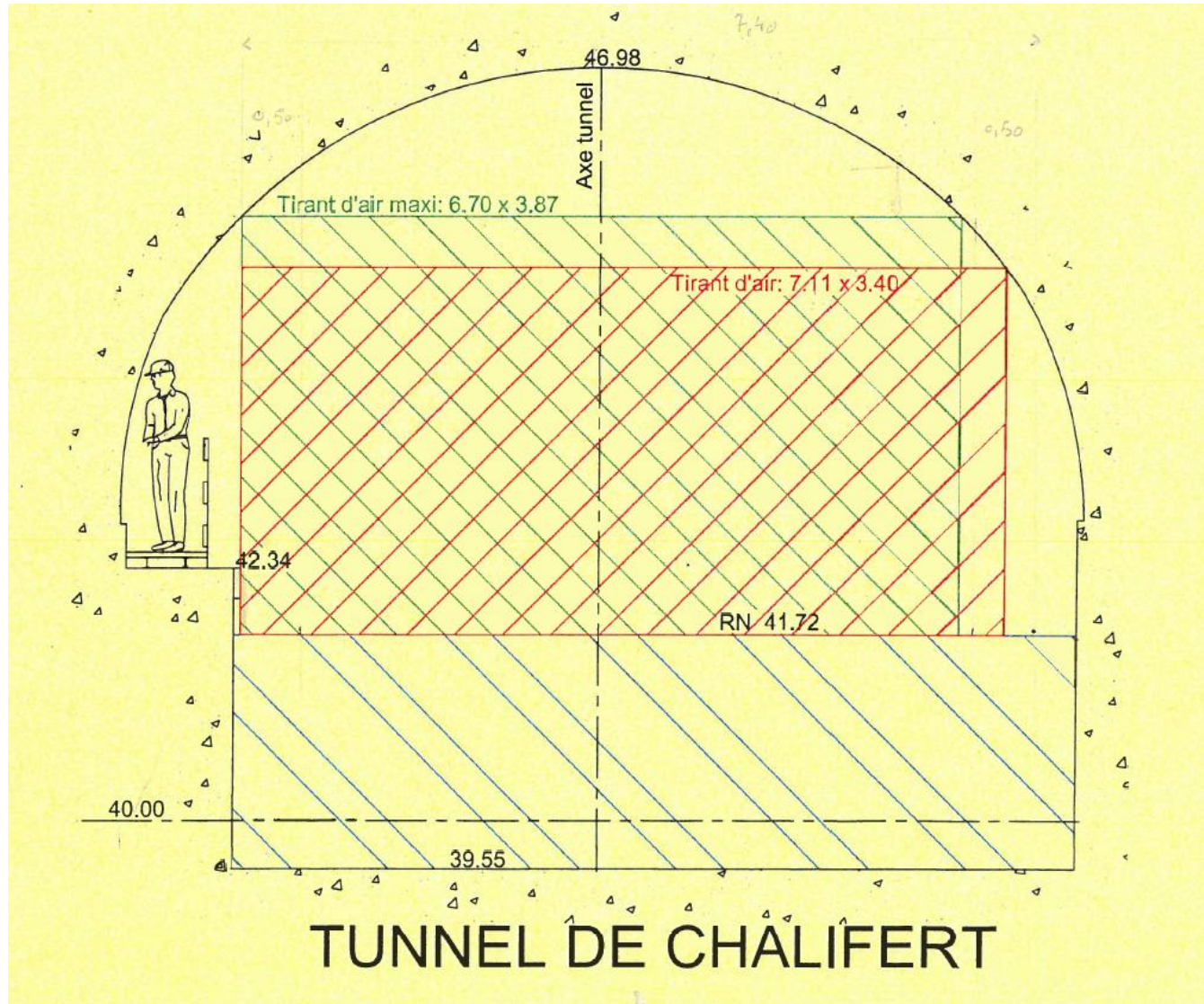
# Des enjeux régionaux



# Localisation



# Caractéristiques de l'ouvrage



Tunnel droit

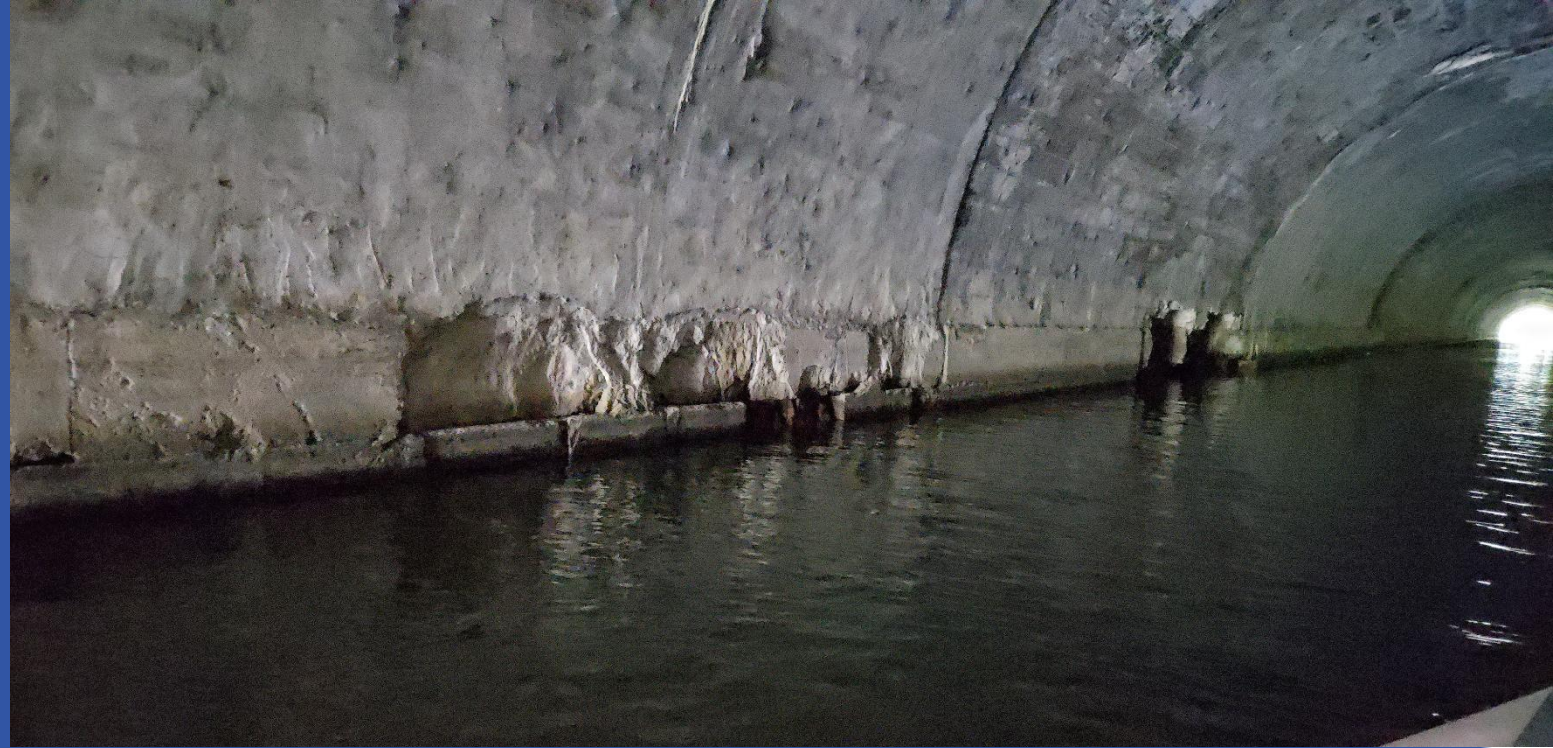
Longueur: 294m

Construction: entre 1834 et  
1844





# Désordres tunnel de Chalifert



# Désordres évolutifs constatés

*6 mai 2025*

*30 juin 2025*



Premier constat

Évolution très rapide depuis le 15 juin



# Juillet 2025

## Jeudi 3 juillet

- Arrêt de navigation (avis bat n°FR/2025/04848)
- Information aux usagers directement concernés (Nautic Center Meaux, club nautique de Chalifert, etc)
- Coordination avec CD77, mise en place une veille quotidienne sur RD45 et RD89
- Information au sous-préfet d'arrondissement (Torcy)
- Envoi point de situation

## Vendredi 4 juillet

- Visite bureau d'études BIEF (agrée sécurité ouvrages hydrauliques)
  - Le risque effondrement à court terme paraît limité;
  - Arrêt navigation absolument nécessaire pour stopper l'aggravation des désordres dus au batillage.
- Coordination avec Val d'Europe Agglomération pour préparer mise à sec de l'ouvrage
- Préparation du batardage de l'écluse de Lesches
- Préparation info pour envoi à la CLU Marne



# Juillet 2025

## Samedi/dimanche 5/6 juillet

- Commande prestation inspection subaquatique (ICP, plan prévention, etc)

## Lundi 7 juillet

- Plonge (EuroDive)
- Info aux mairies (Lesches, Chalifert, Coupvray); aux usagers (CLU); aux gestionnaires de haltes et ports de l'itinéraire (de Neuilly/Marne à Épernay/Aÿ Champagne, dont office de tourisme ville de Meaux)
- Mobilisation réseau technique (Cerema, CETU, VNF/UO Nancy, VNF/DIEE)
- Batardage écluse de Lesches
- Relance du BE Bief pour visite détaillée

## Mardi 8 juillet

- Organisation visite Cerema
- Visite d'une entreprise spécialisée pour devis et mise en œuvre d'une instrumentation de surveillance (télémétrie et sismométrie H24 avec télétransmission et dispositifs d'alerte)
- Mobilisation du BE SOCOTEC
- Envoi point de situation (partagé ville de Meaux/ss-préf Meaux/ss-préf Torcy)

# Juillet 2025

## Mercredi 9 juillet

- Visite du Cerema

## Jeudi 10 juillet

- Réception livrables plonge EuroDive: inexploitable!

## Vendredi 11 juillet

- Signature devis SOCOTEC pour inspection aérienne et relevé détaillé des désordres.
- Réception rapport Cerema.
- Réunion plan d'action VNF niveau DG
- Mise en œuvre des recommandations du Cerema

## Samedi 12 juillet et dimanche 13 juillet

- Mobilisation astreinte UTI Marne
- Débatardage écluse de Lesches
- Retrait des matériaux éboulés qui engagent le gabarit.



# Juillet 2025

## Mardi 15 juillet

- Préparation AP réouverture plaisance légère
- Contact des croisiéristes pour recensement exhaustif du gabarit des unités bateaux croisière

## Mercredi 16 juillet

- Relevés subaquatiques: plonges (Nautilus) et caméra drone (prêt matériel UTI Seine Amont)
- Visite sur site du sous-préfet de Meaux

## Jeudi 17 juillet

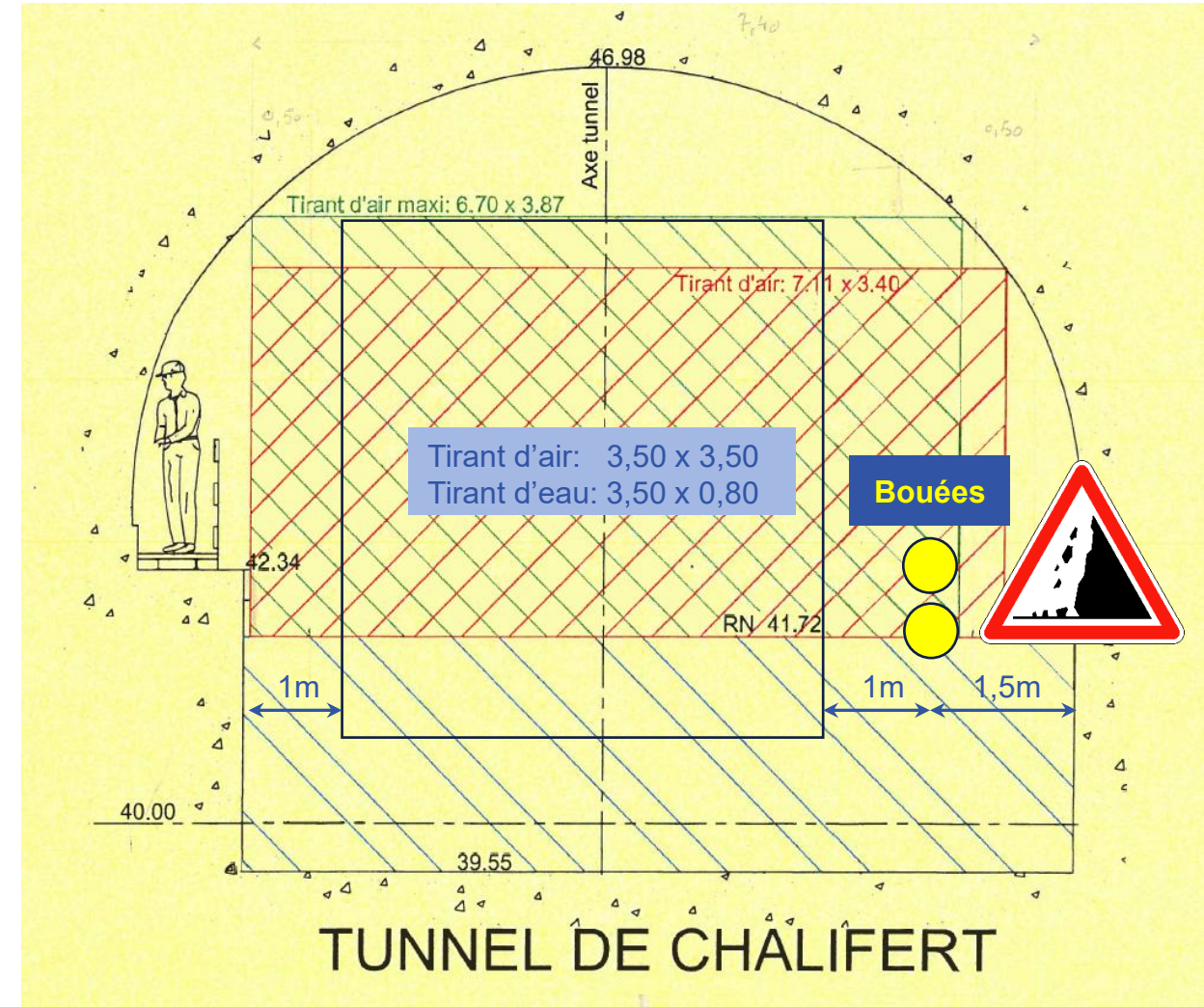
- Fin des plonges Nautilus
- Installation des bouées de délimitation du gabarit

## Vendredi 18 juillet

- Visite BE SOCOTEC: visite aérienne et relevé des désordres
- Signature AP
- Envoi infos (3 langues) usagers, ports et haltes sur conditions de réouverture

## Samedi 19 juillet

- Réouverture à la plaisance légère



Août 2025

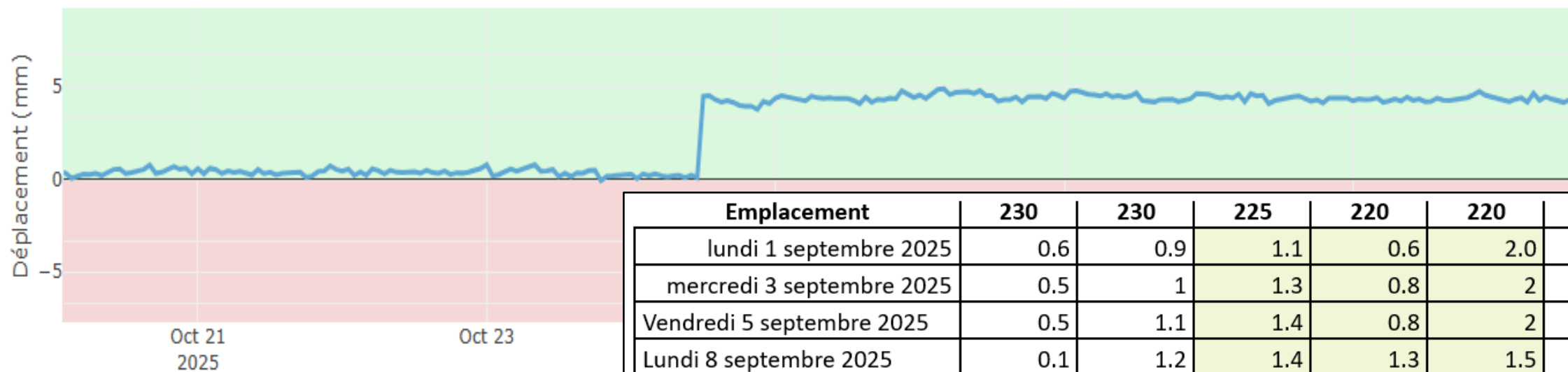
*Étaieiment, protection au batillage, instrumentation surveillance H24*



# Octobre 2025

## déplacement du 24/10

Evolution du déplacement vertical

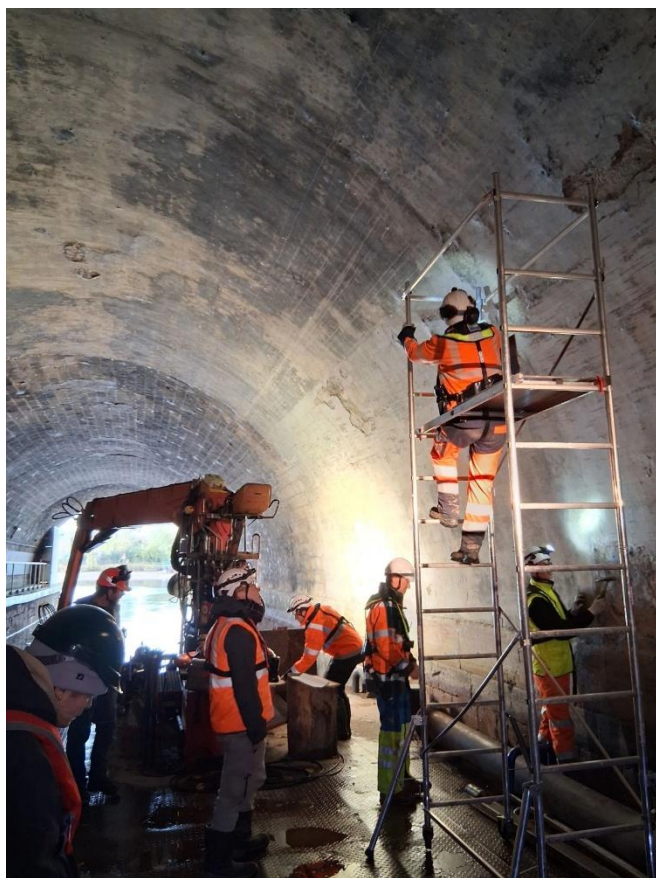


Emplacement	230	230	225	220	220		
lundi 1 septembre 2025	0.6	0.9	1.1	0.6	2.0	0.2	0.3
mercredi 3 septembre 2025	0.5	1	1.3	0.8	2	0.2	0.2
Vendredi 5 septembre 2025	0.5	1.1	1.4	0.8	2	0.2	0.2
Lundi 8 septembre 2025	0.1	1.2	1.4	1.3	1.5	0.5	0.1
vendredi 12 septembre 2025	0.4	1.1	1.2	1	3	0.4	0.2
lundi 15 septembre 2025	0.5	1.2	1.3	1	4	0.3	0.3
lundi 22 septembre 2025	1.2	0.8	1	1	2.6	0.1	0.2
vendredi 26 septembre 2025	0.5	0.9	1	0.8	4	0.2	0.2
mardi 30 septembre 2025	0.5	1.2	1.5	1.5	4	0.2	0.2
mercredi 8 octobre 2025	0.6	1.2	1.6	1.3	4	0.2	0.2
jeudi 16 octobre 2025	0.6	1	1.5	1.7	4	0.2	0.2
vendredi 24 octobre 2025	0.6	1	1.6	1.9	4	0.1	0.1
lundi 3 novembre 2025	0.9	1.2	5	4	5	0.2	0.1



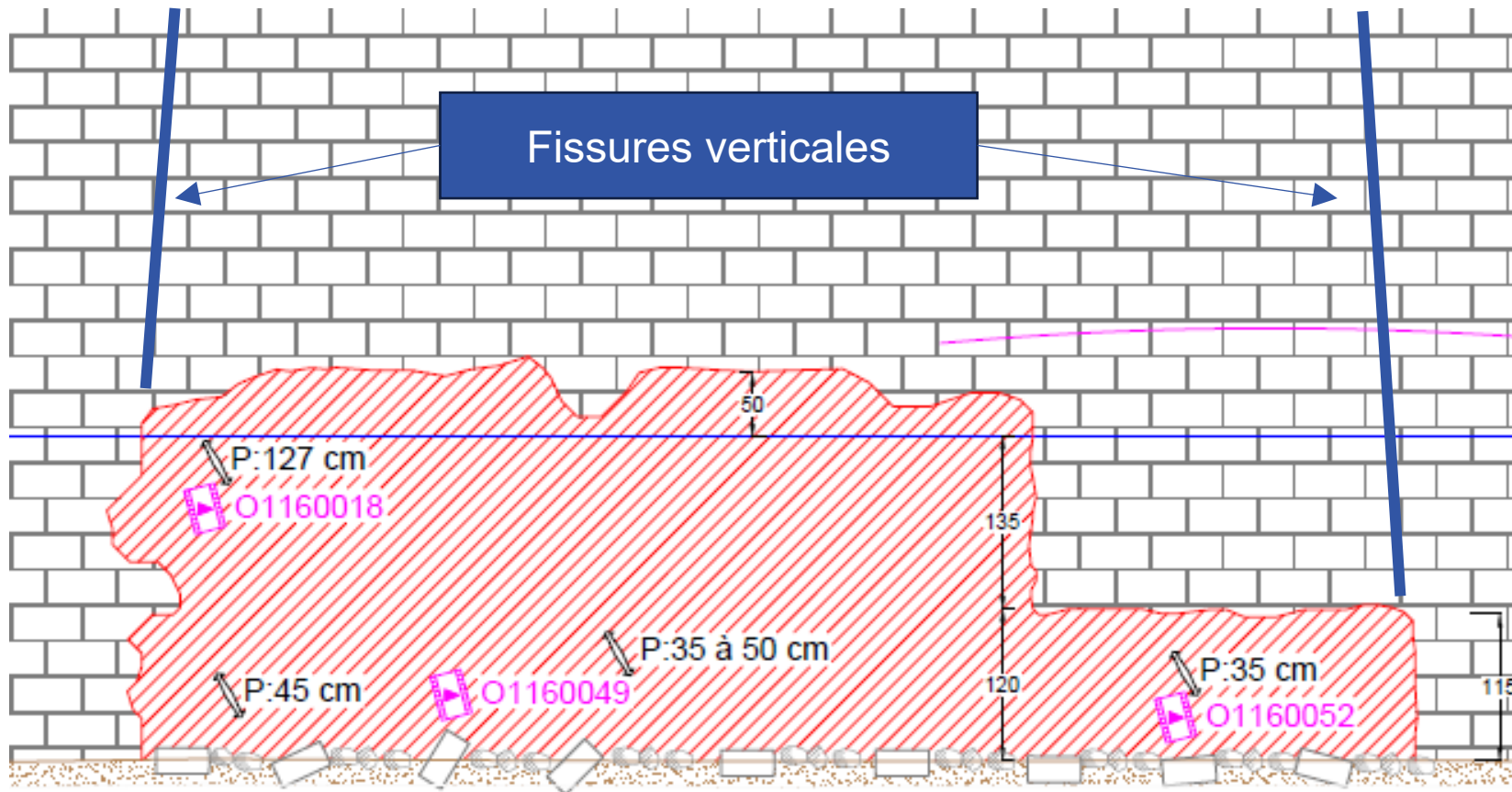
# Novembre 2025

## *Abaissement de bief, diagnostic CEREMA (14/11) et CETU (18/11)*



# Novembre 2025

## Rapport de visite CETU du 21/11



Effondrement avec Affouillement

O1150020-0021  
O1150019-0053

**Cause de l'effondrement de la voûte maçonnée à déterminer**

*Pas de suspicion de surcharge par effondrement du massif au-dessus du tunnel*

### Deux hypothèses

- Effondrement du pignon
- Effritement par écaillage et fracturation de la partie immergée



# Fin novembre 2025

## *Préparation du confortement d'urgence*

Durée prévisionnelle: 3 mois

Budget prévisionnel: 800k€

Formation de l'équipe projet

- Geotec: études géotechniques
- Bief: MOE
- NGE: travaux
- CETU: AMOA

Mise à sec de l'ouvrage et visite  
du 5/12



# Décembre 2025

## Visite à sec du 5/12

### ► L'opération change de nature et d'échelle

- Dégradations significativement plus étendues que constaté jusqu'ici
- La partie basse du piédroit est fortement dégradée sur un linéaire de 50m

### ► Enjeu principal: sécurité

- Sécurité des personnes et des intervenants
- Toute intervention est à risque
- Risque de ruine de l'ouvrage
- Nœud gordien:
  - Besoin de sondages géotechniques pour concevoir l'opération
  - Impossibilité de réaliser des sondages géotechniques en l'état



# Décembre 2025

## *Rapport CETU du 19/12*

### Recommandations

La voûte ne présente pas actuellement de signes d'instabilité d'ensemble, mais une possible rupture fragile d'une partie du revêtement du tunnel de Chalifert ne peut être exclue. L'ouvrage doit être maintenu fermé tant que des travaux de confortement n'ont pas été réalisés.

Les travaux de confortement doivent être réalisés rapidement même en cas d'arrêt prolongé de l'exploitation pour se prémunir au mieux du risque d'effondrement total ou partiel de la voûte.

Le confortement doit être étudié, éventuellement selon plusieurs solutions dans la zone identifiée du PM 200 au PM 245, mais qui peut être étendue en fonction de l'inspection détaillée préalable aux travaux et de l'étude documentaire nécessaire.

Ces travaux sont à considérer comme provisoires et une réparation globale doit être envisagée à moyen terme pour traiter l'ensemble des zones présentant des désordres.



# Fin décembre 2025

## *Fixation d'hypothèses*

*géotechnique, tirant d'air, tirant d'eau*

## *Phasage de l'opération et définition des objectifs*

### Phase 1: sécurisation.

- Garantir immédiatement la sécurité des intervenants et l'intégrité structurelle de l'ouvrage.
- Déblayer les gravats et reprendre l'étalement entre les PM215 et 230.
- Consolider le parement du piedroit entre les PM 200 et 245.
- Permettre le diagnostic géotechnique pour déterminer l'origine des désordres.
- Préserver au maximum le gabarit pour la navigation.

### Phase 2: confortement.

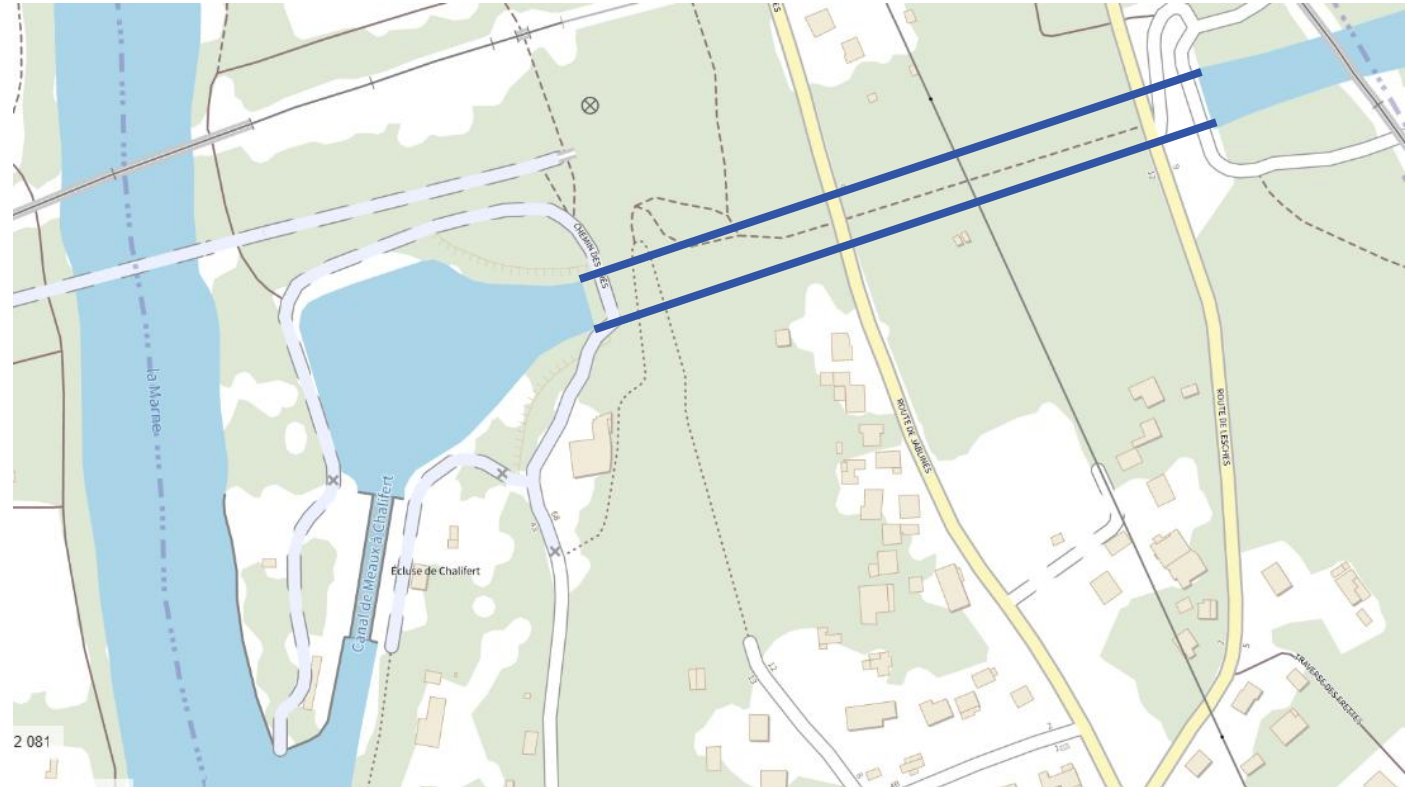
- Garantir à horizon 5 ans la bonne tenue de l'ouvrage en exploitation, possiblement sous modalités d'exploitation dégradées et/ou adaptées.
- Permettre l'étude d'un projet de régénération.

# Sécurisation

*Avant-projet du 19 janvier 2026*

## Principe

- Construire une structure de cintres métalliques dans le bassin aval
- La pousser dans le tunnel jusqu'à la zone endommagée
- La soulever et la plaquer contre la voûte



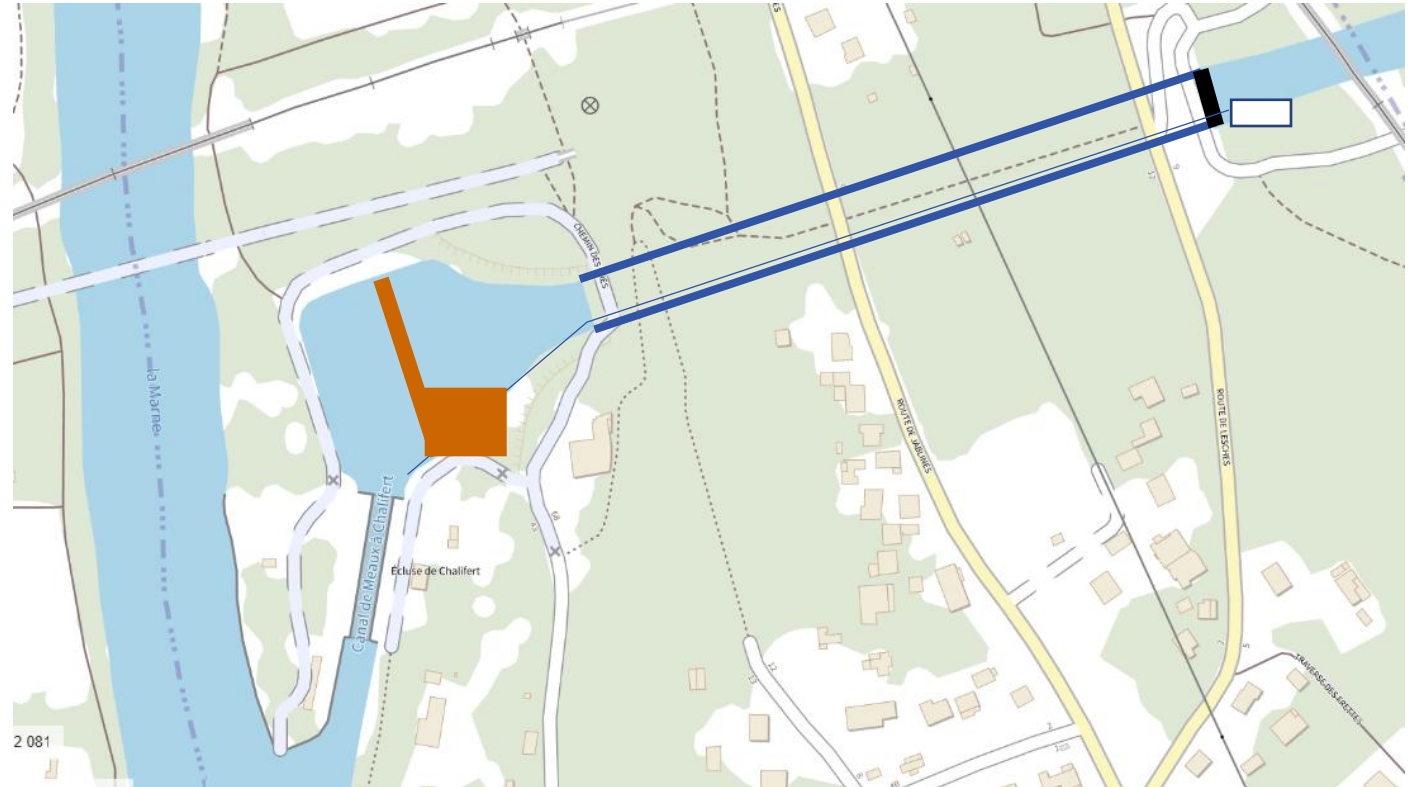
# Sécurisation: avant-projet du 19 janvier 2026

## Étape 1: gestion des eaux

- Construction d'une digue en terre (batardage aval) et d'une plateforme grue dans le bassin aval
- Batardage amont
- Pose de pompes et conduites pour la gestion des eaux pluviales

### Sujets:

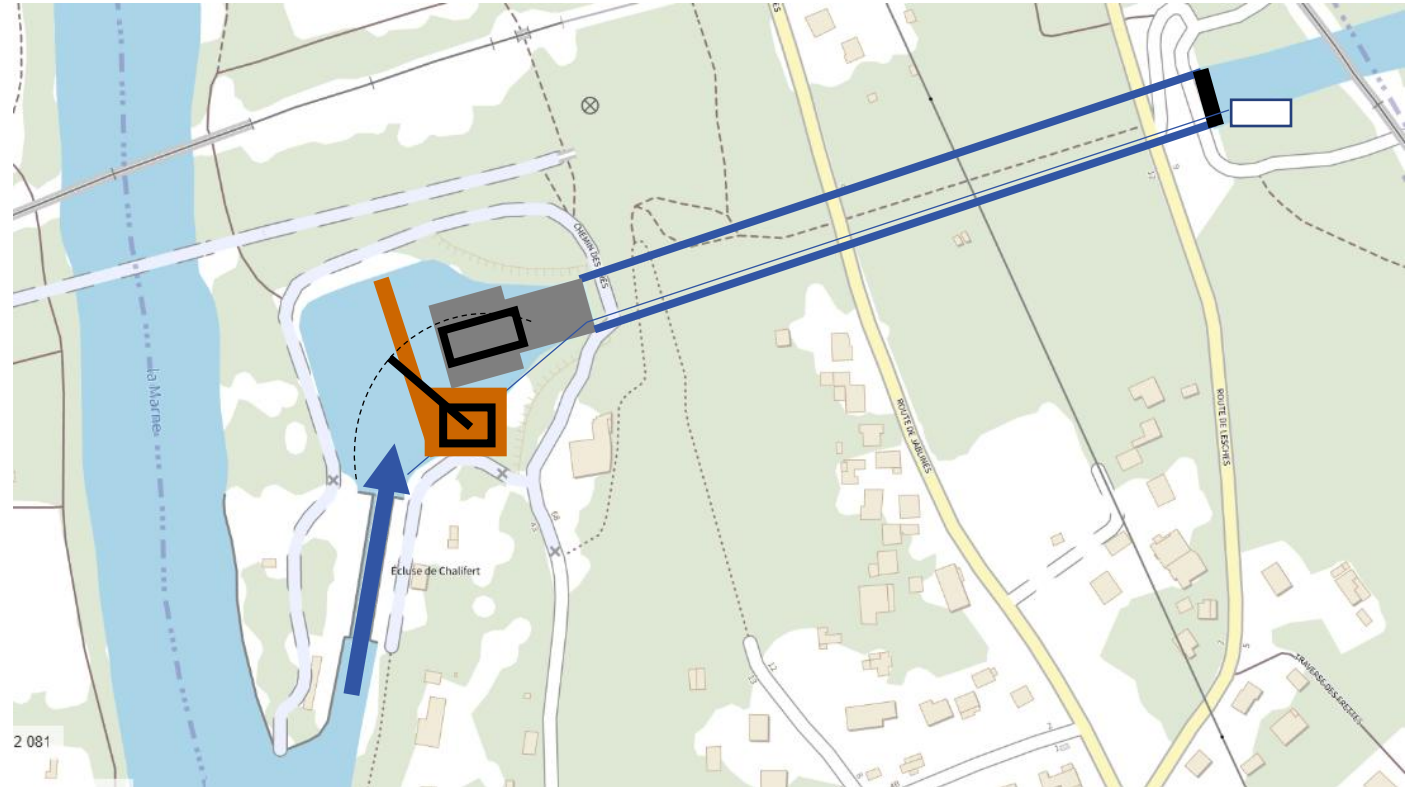
- ▶ avec Val d'Europe Agglomération pour prise en charge du coût de pompage des eaux pluviales
- ▶ avec la commune de Chalifert (accès routier très contraint; rotation de 400 camions 12m3 pour amenée de la terre)



# Sécurisation: avant-projet du 19 janvier 2026

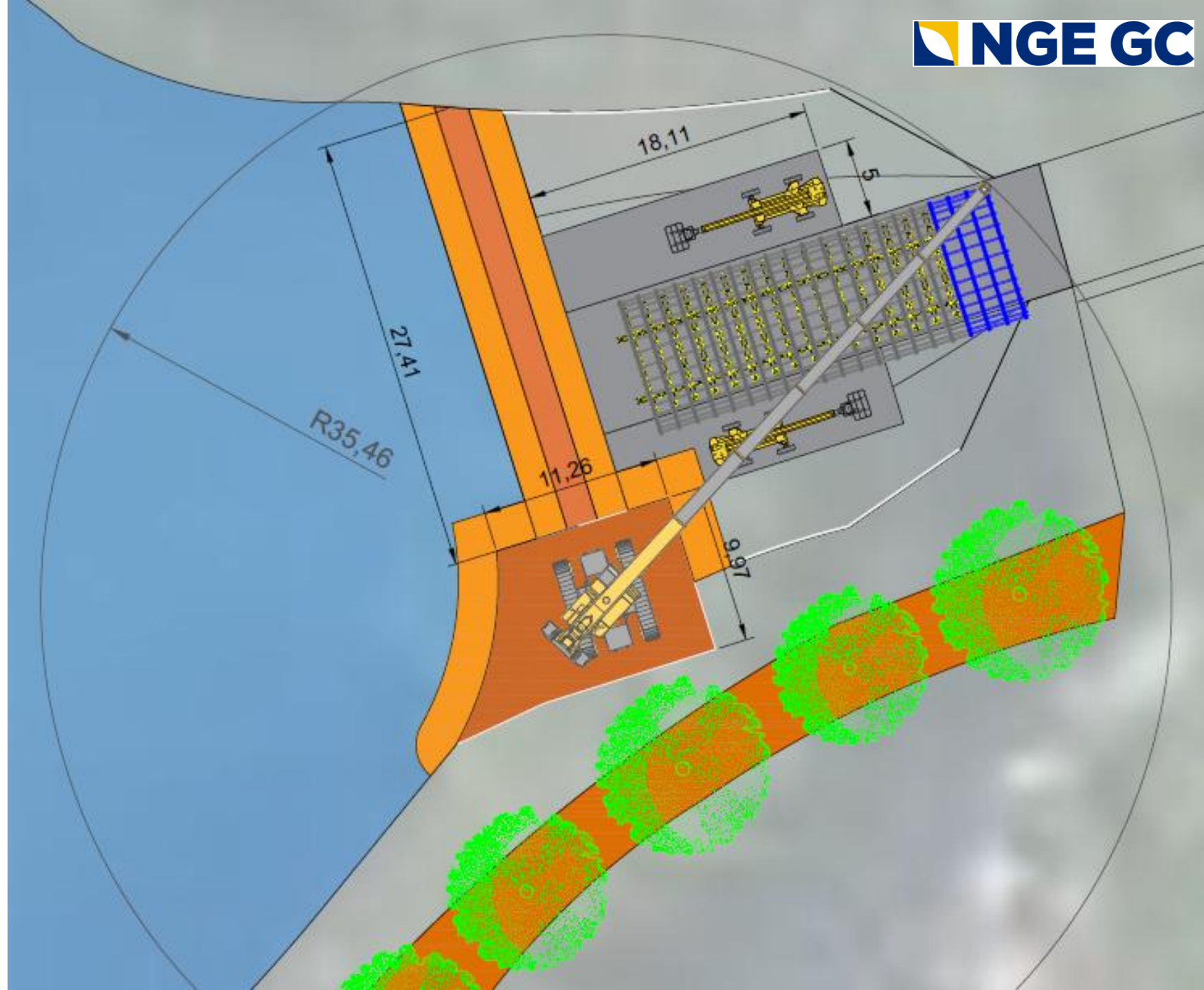
## Étape 2: installation atelier

- Amenée de la grue
- Construction d'un radier béton dans le bassin
- Amenée de l'outil de support et d'assemblage des cintres
- ▶ Matériaux et matériels amenés par voie fluviale



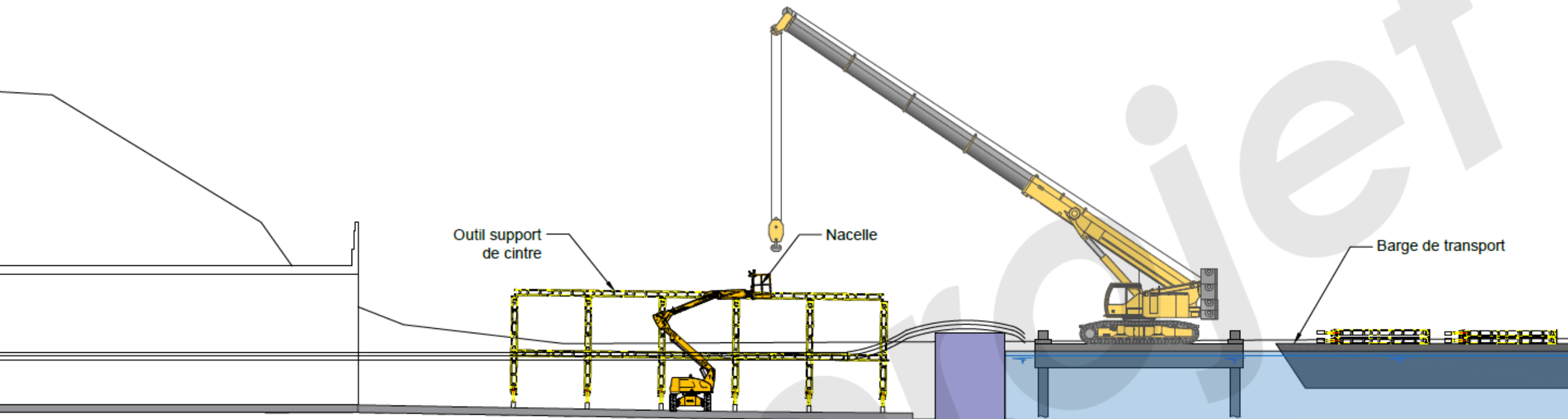
# Sécurisation

*Étape 2:  
vue de dessus*



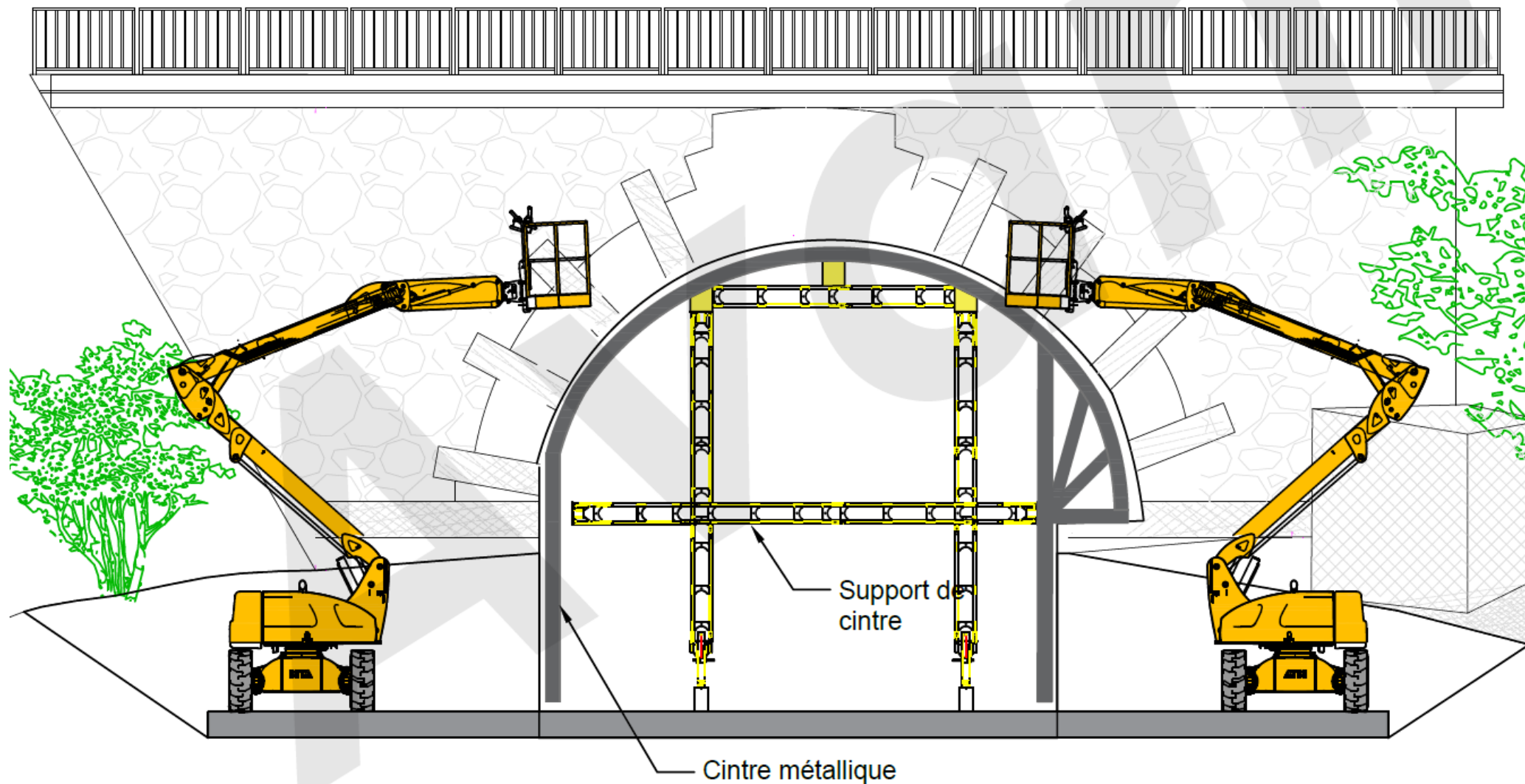
# Sécurisation

## Étape 2: vue de côté



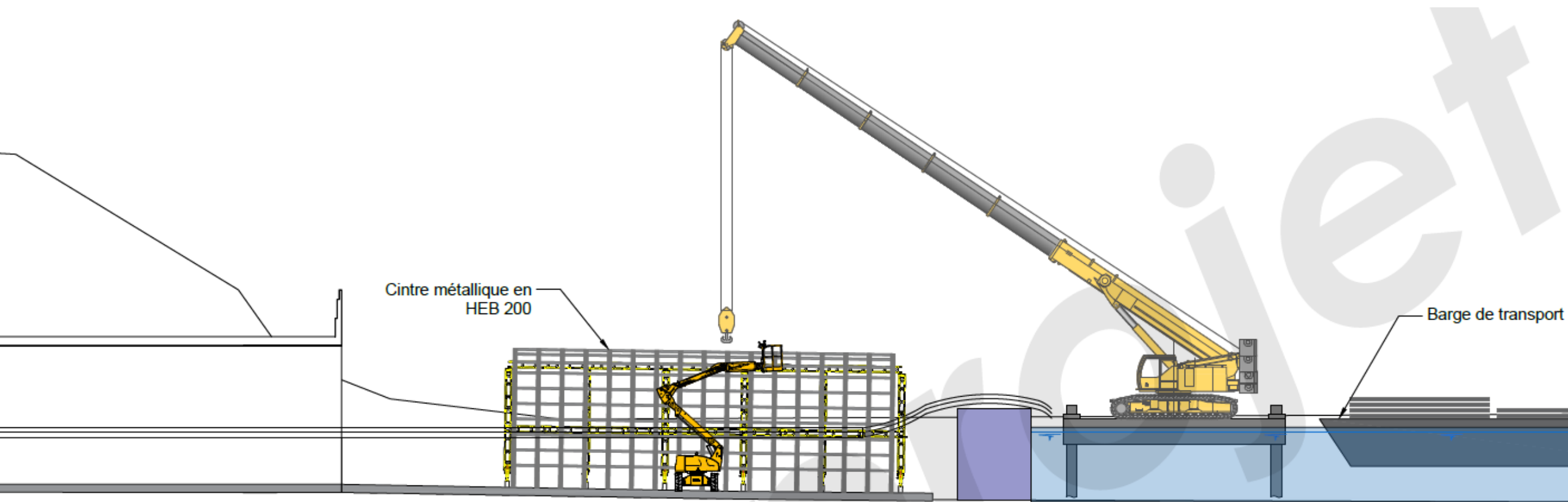
# Sécurisation

## Étape 2: vue arrière



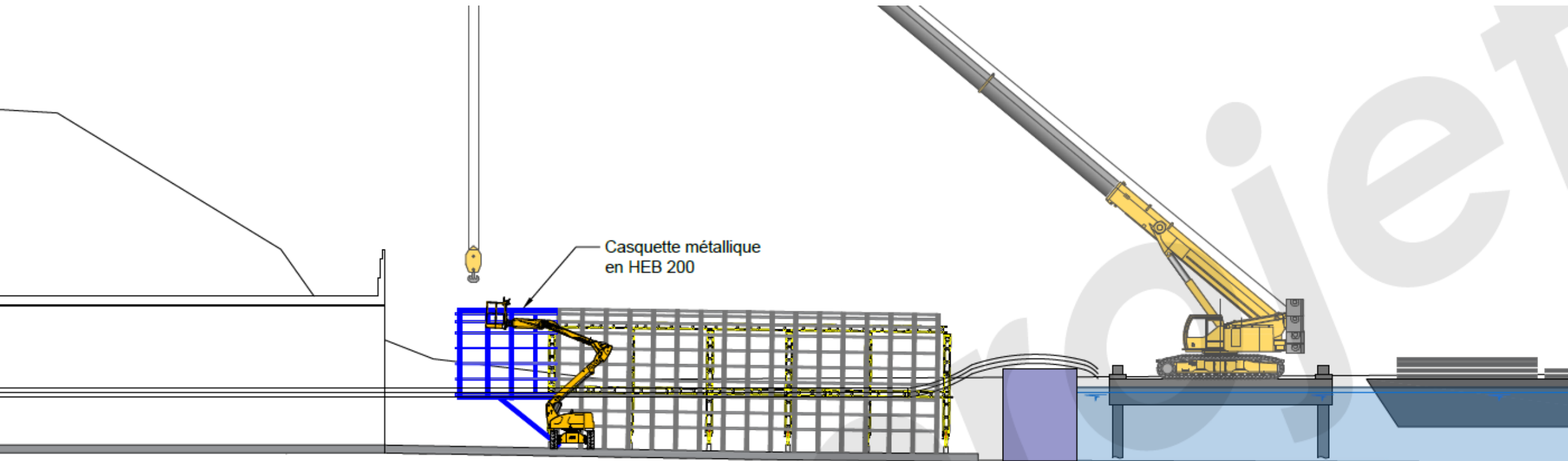
# Sécurisation

## Étape 3.1: amenée et assemblage des cintres



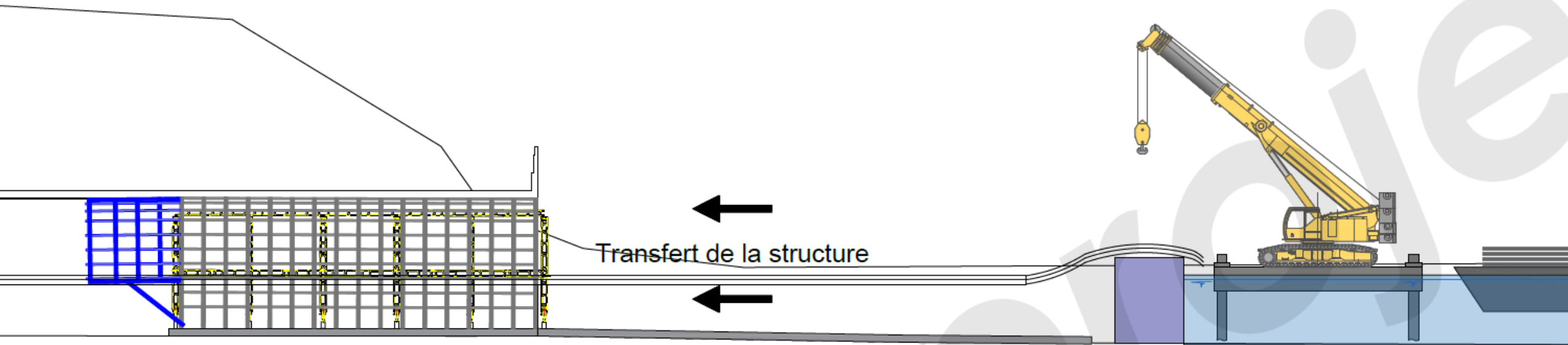
# Sécurisation

## Étape 3.2: montage de la casquette



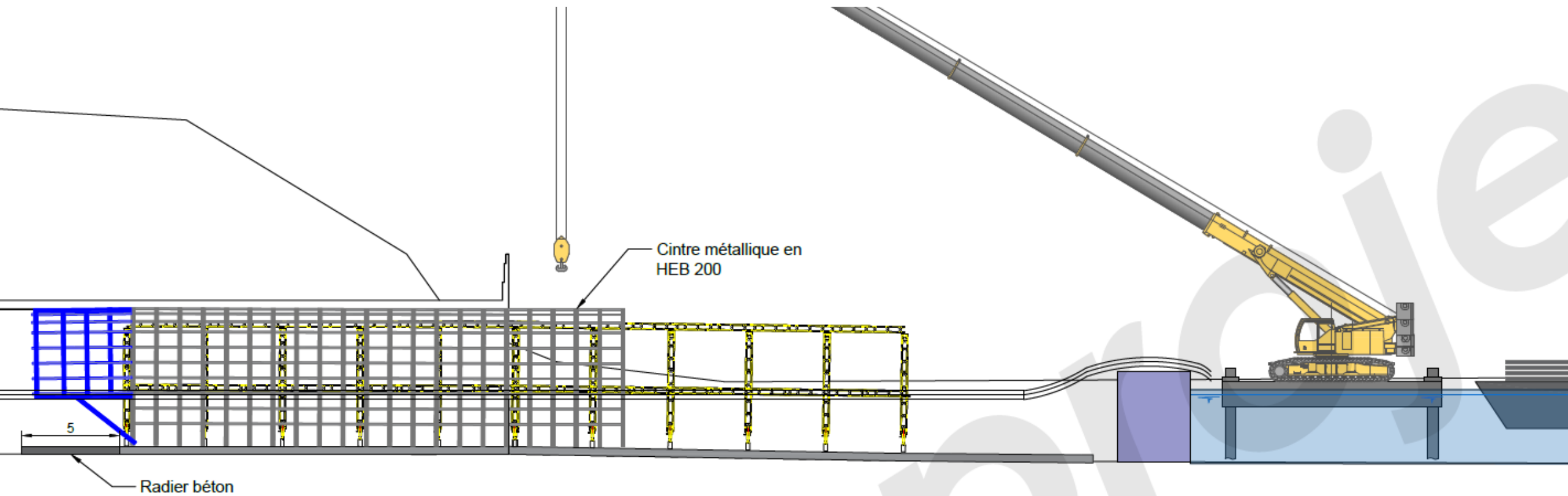
# Sécurisation

## Étape 4: ripage



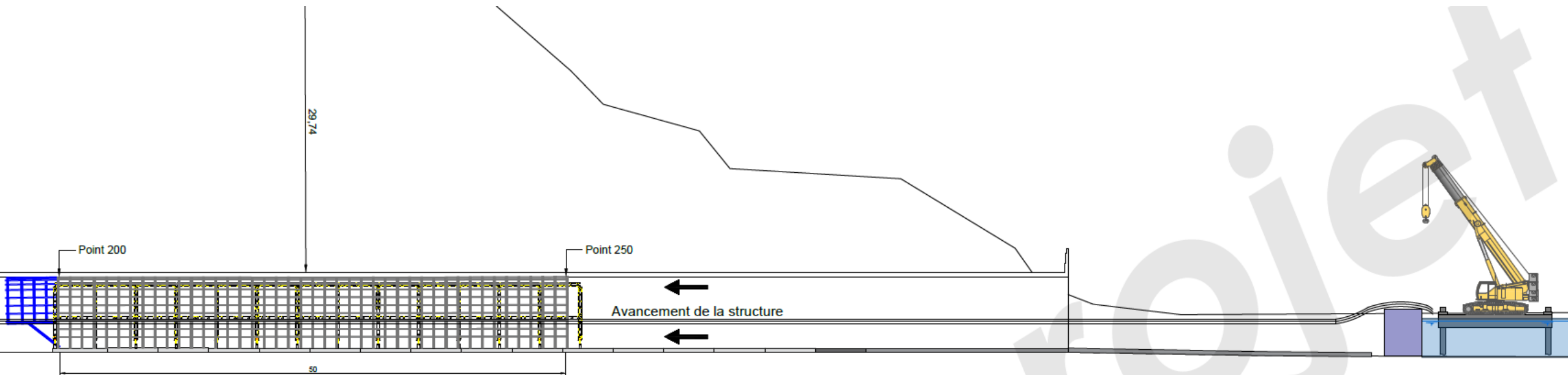
# Sécurisation

## Étape 5: avancée par plots et ripage



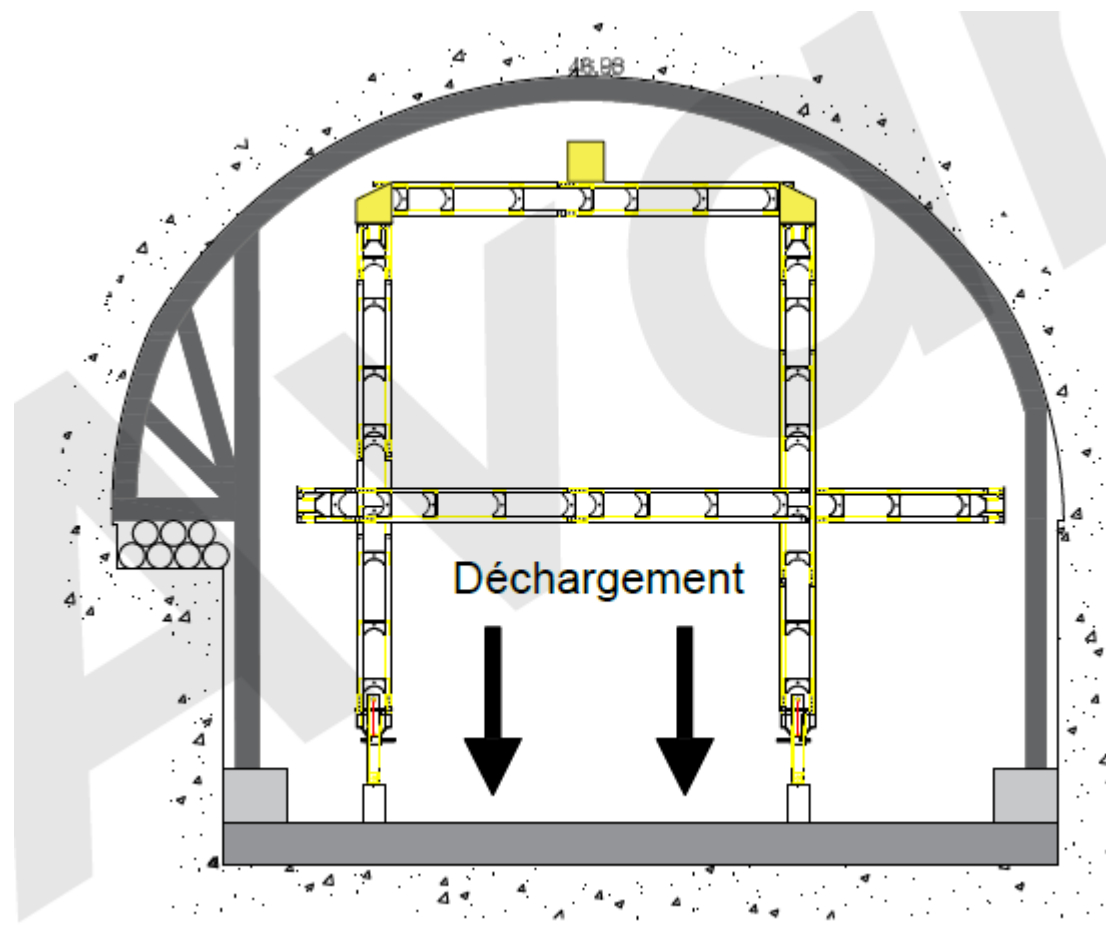
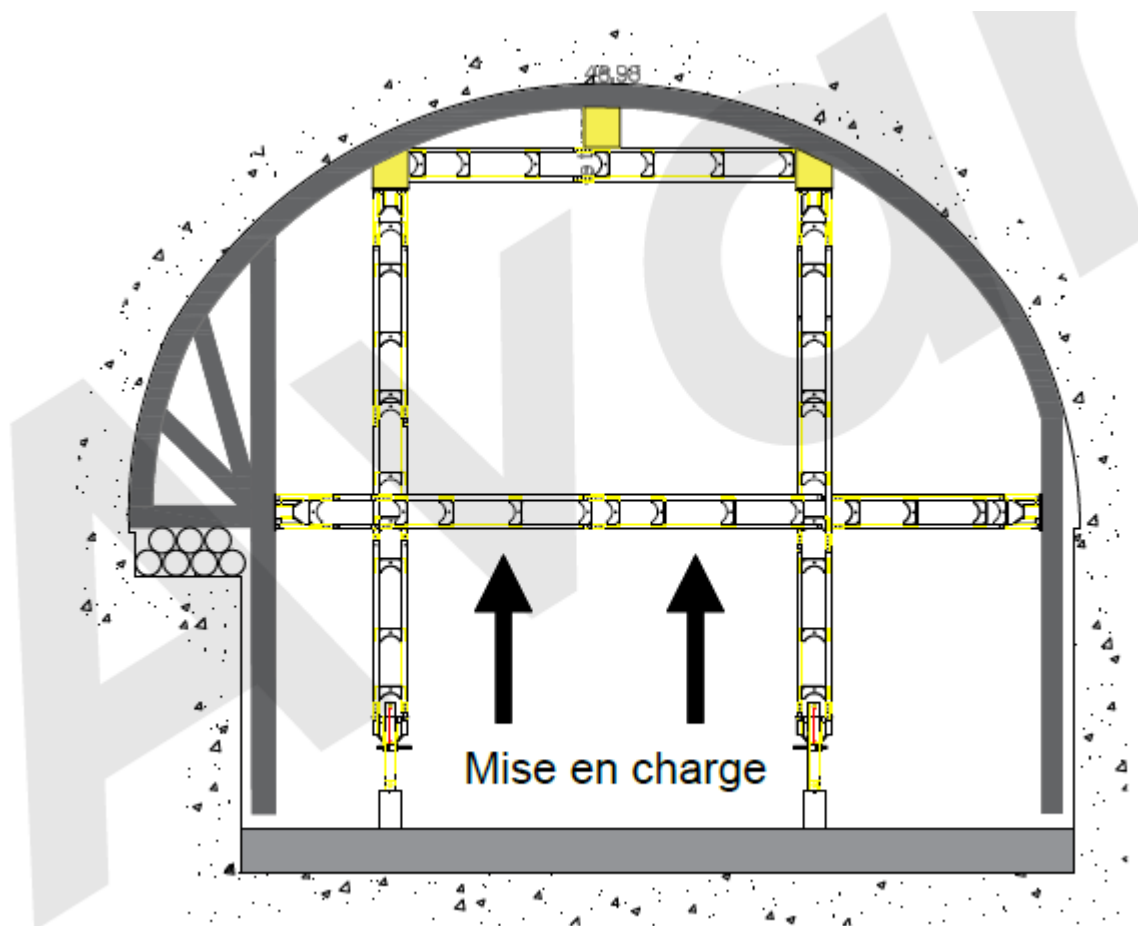
# Sécurisation

## Étape 6: mise en place



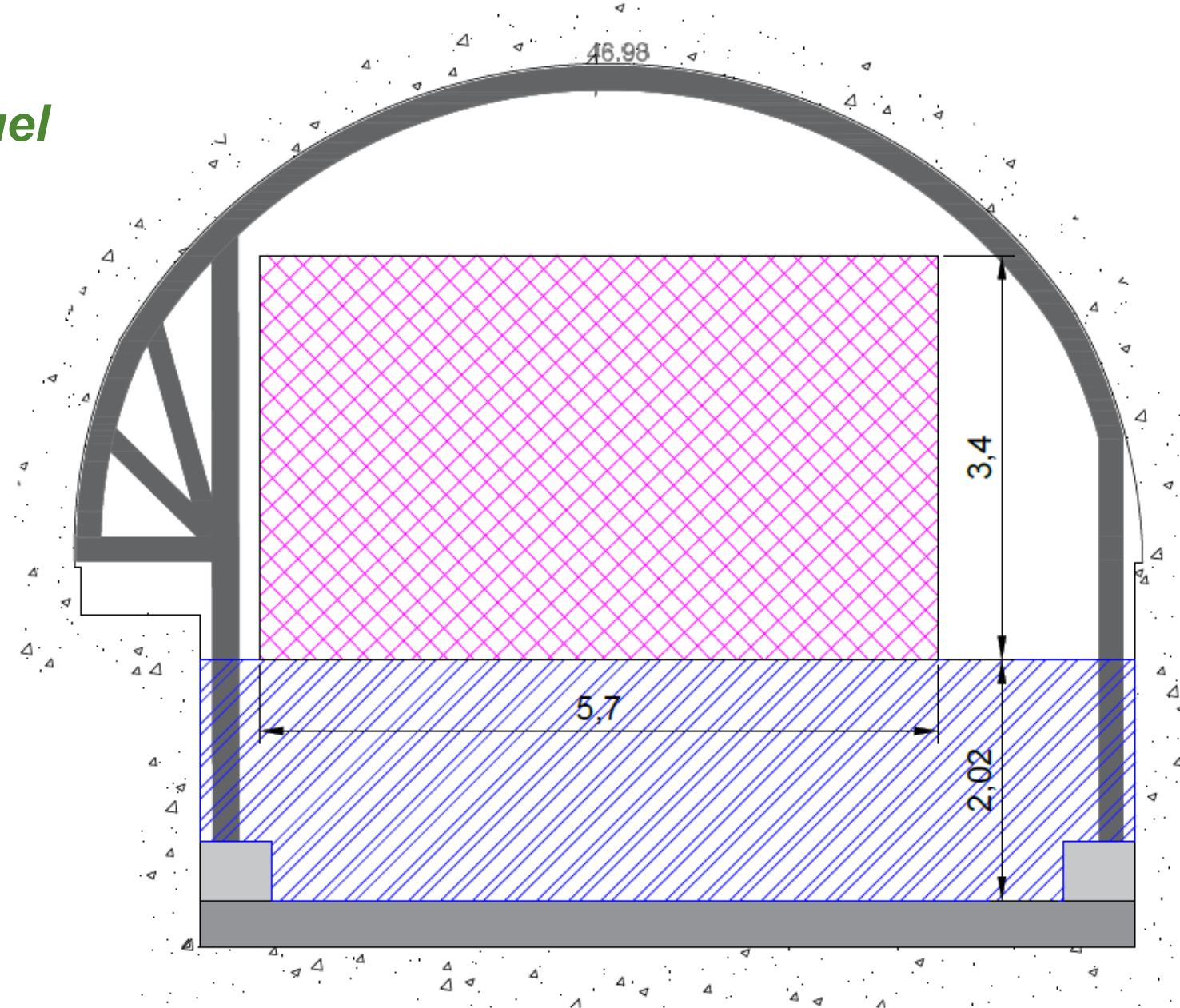
# Sécurisation

## Étape 6: mise en place



# Sécurisation

## *Gabarit résiduel*



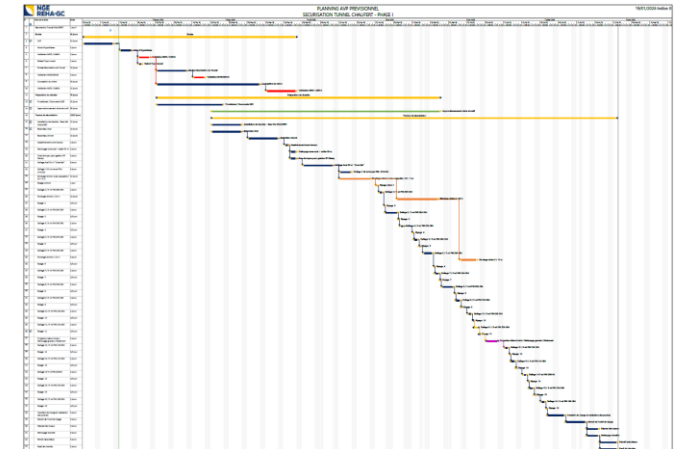
► Cible: préserver le gabarit Freycinet

► Cible: permettre le passage des bateaux croisières



# Sécurisation: planning

- Décembre 2025 à février 2026
  - Estimation budgétaire, décision lancement
  - Conception avant-projet
    - 1 mois (du 19/12/2025 au 19/01/2026)
  - Finalisation avant-projet
    - 1 mois (du 19/11/2025 au 19/02/2026)
- Mars 2026
  - Recrutement MOE: études et validation niveau projet
  - Rédaction marchés
  - Démarches administratives
  - Information/coordination acteurs locaux (Chalifert, VEA, ...)
  - Comité Chalifert
- Avril 2026
  - Début des travaux de sécurisation
  - Durée prévisionnelle: 6 mois
- Octobre 2026
  - Diagnostics géotechniques





# Sécurisation: risques

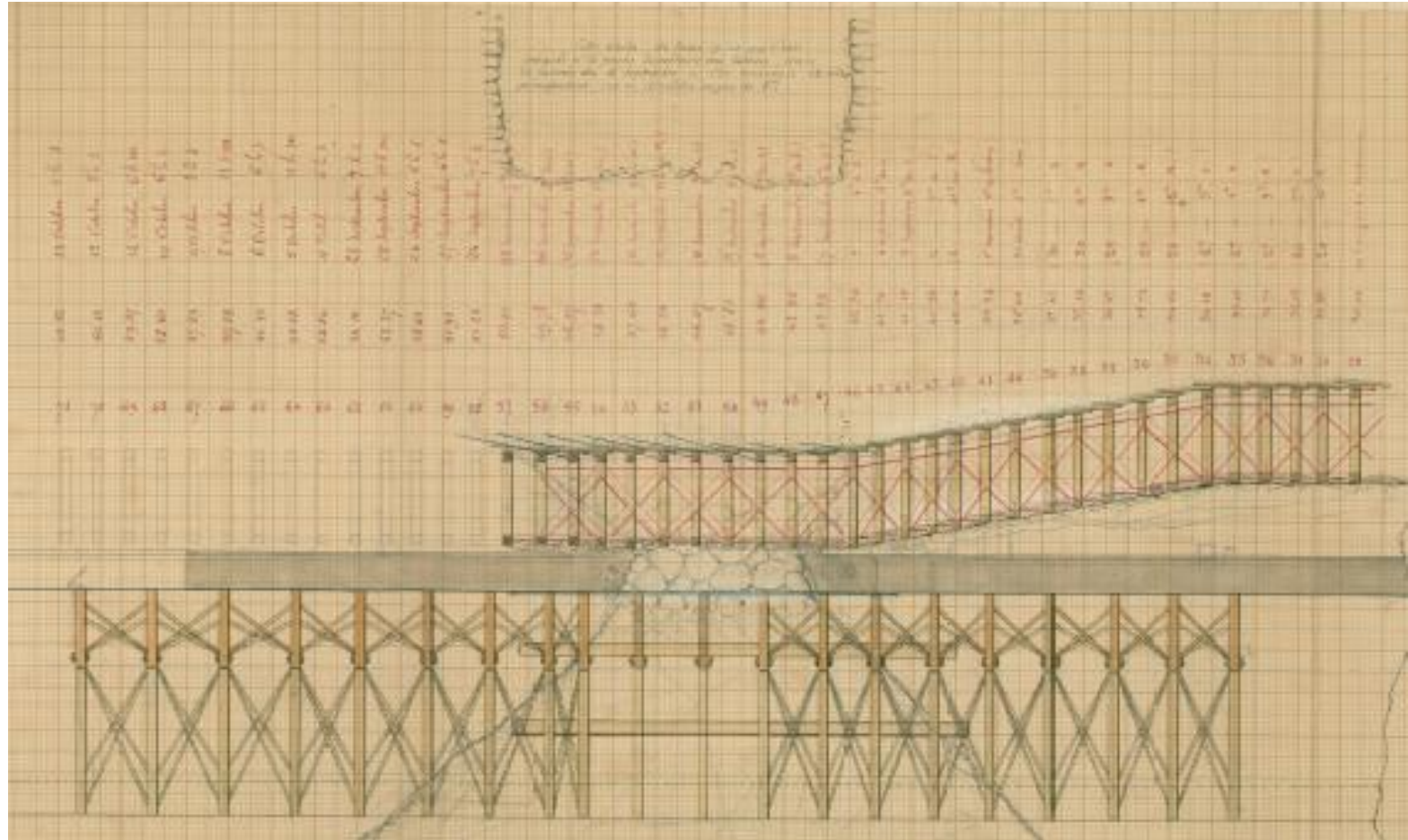
## *Points identifiés à date susceptibles de retarder l'opération*

- Soutenabilité budgétaire
- Accès routier à Chalifert
  - Construction digue
- Gestion et prise en charge des eaux pluviales
  - Coordination avec Val d'Europe Agglomération
- Gestion du risque crue/inondation
  - Surverse du Morin dans le canal, cf. tempête Kirk oct. 2024
- Enjeux loi sur l'eau
  - Eaux pluviales, crues/inondations, niveau de pollution des sédiments du bassin aval
- Enjeux environnementaux
  - Présence d'espères vulnérables, patrimoniales



## En résumé

- Un ouvrage bicentenaire
- Éboulements et reconstructions antérieurs
  - 1844
  - 1883: 600m<sup>3</sup> d'éboulis; reconstruction de la voûte à 90%
- Une origine des désordres non déterminée
- Des travaux lourds pour sécuriser l'ouvrage
  - Éviter la ruine
  - Permettre l'accès
    - Pour le diagnostic géotechnique (forages)
    - Pour le confortement



*Extrait d'un plan de 1844. Accès à la zone éboulée par construction d'une galerie auxiliaire en haut de voûte.*



# A retenir

## 2025 - 2026

- Désordres évolutifs
  - Constatés depuis début mai 2025
  - Mesures conservatoires. Surveillance renforcée
- Tunnel fermé depuis le 7 novembre 2025
  - Mouvements détectés (instrumentation)
  - 5 décembre: visite à sec. Désordres très importants en partie basse.
  - Origine des désordres non connue
  - Risque de rupture de la voûte à tout instant
- Sur 2026
  - Pas de navigation
  - Travaux de sécurisation
    - Financement acté (plusieurs M€)
    - Avant-projet finalisé
  - Puis diagnostic géotechnique

## A partir de 2027

- Restrictions de navigation
  - Suivant emprise de la structure de sécurisation
  - Possiblement transit fret impossible pendant plusieurs années
- Instrumentation, surveillance continue
- Confortement
  - Chômages 2027/2028
  - Pour envisager un retrait de la structure de sécurisation
- Régénération
  - À horizon 5 à 10 ans



**Fin**



**Merci de votre attention**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

